

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES**

N°14-10-82

L'an deux mil quatorze, le lundi 27 octobre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 17 octobre 2014.

**Présents :**

Mesdames HANOT C. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; RITAINE E. (pouvoir de P. POULAIN) ; DE JONGHE N. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; BERQUEZ M.L. (pouvoir de V. WESTENHOEFFER) ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; GUILLEMANT S. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. (pouvoir de D. DOURIEZ) ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. (pouvoir de M. WAVRANT) ; CORDIER A. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; DEVIGNE G. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

**Absents excusés :**

Mesdames LHERMITTE M.P. ; POULAIN P. (donne pouvoir à E. RITAINE) ; DOURIEZ D. (donne pouvoir à F. SAGNIER) ; WESTENHOEFFER V. (donne pouvoir à ML BERQUEZ) ;

Messieurs DUWAT A. ; WALLET B. ; WAVRANT M. (donne pouvoir à JC COYOT) ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; FOURRIER B. ;

**Absents :**

Madame POURCHEL I.

Monsieur Gérard-Alexandre FRANCQUE est élu secrétaire.

**OBJET : COMITE D'HISTOIRE DU HAUT PAYS – CONVENTION DE PARTENARIAT  
2015-2017**

Madame Joëlle DELRUE, rapporteur, fait part au conseil communautaire de la proposition du Comité d'Histoire du Haut Pays de conventionner avec la Communauté de Communes du Pays de Lumbres sur un programme d'actions à mener de 2015 à 2017. Ces actions se déclinent ainsi :

- Temps forts "Histoire Patrimoine et Mémoire" (expositions, visites guidées, éditions diverses, ...) sur la vallée du Bléquin et sur la Haute Vallée de la Hem ;
- Edition du livret "Le patrimoine en poche" sur divers édifices religieux ou civils ;
- Recherche archéologique ;
- Prêt d'expositions ;
- Soutien ponctuel aux élus pour des cérémonies de commémoration.

Ce programme d'actions permettra de créer une dynamique sur l'histoire et le patrimoine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et de mutualiser les ressources.

*Cette convention de partenariat pourrait se mettre en place contre une contribution de 4.500 € par an, pendant 3 ans (2015, 2016, 2017).*

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,*

*ACCEPTE la convention de partenariat entre la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et le Comité d'Histoire du Haut Pays,*

*ACCEPTE le montant de la contribution, 4.500 € par an pendant 3 ans à compter de 2015,*

*AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat correspondante.*

*Pour extrait conforme.  
Le Président,*

